Vendredi 20 décembre 1872.

MESSAGER TAHITIEN

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATAVAI.... N° 51. **TE VEA NO TAHITI.** Mahana peo 20 tiaburi 1872.

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*)

Un an	18 fr.
Six mois	10 f.
Trois mois	6 f.

Un numéro; 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (*au comptant*).

Les premières 20 lignes	50 c. la ligne
Au-dessus de 20 lignes	35 c. id.

Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Décision autorisant une personne à démontrer à Tahiti son pêcherie et son parc à huîtres. — Arrêté portant que les dépêches officielles et ordinaires seront soumises à la formalité de l'enregistrement. — Témoignages de satisfaction pour le service.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Travaux effectués dans les districts; exercices militaires, simulacre de combat. — Le lois de construction de Papeé Suisé. — Nouvelles et faits divers. — A la mer. — Avisoses hydrographiques. — Mouvements des ports de Papeete et Papeurii. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

DÉCIDONS :

Le nommé Matau, du district de Vairoo, est autorisé à établir une pêcherie et un parc à huîtres dans la baie de Matavai.

TAIRAVAO, le 14 décembre 1872.

GIRARD.

Ua Tomana no te mau fenua farii i Oceanie, te Ayvala o te Repupiritia i te mau fenua Totoiete.

TE PAATAA NEI :

Te fatiia hia 'tu nei te taata ra o Matau, no te matenoiga ra ei Vairoo, e fatiia i te bee tautai e te aua iio i roto i te oea ra i Mitirapa.

TAIRAVAO, te 14 tiaburi 1872.

GIRARD.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu les dépêches ministérielles des 18 juillet 1870 et 29 juillet 1872 ;

Vu les instructions n° 1519 et 1712 de l'administration de l'enregistrement ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 1861 sur le service de l'enregistrement ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur ;

Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1er. Les décharges et quittances données à la caisse des dépôts et consignations par les dépositaires comptables et créanciers, lorsque ces actes ne contiennent aucune clause particulière indépendante de la décharge, et dérogeant à cette cause, seront enregistrés gratis à la formalité de l'enregistrement.

Art. 2. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré partout où besoin sera et inséré au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 7 décembre 1872.

GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,

L. LE GUAY.

Par décision de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 18 décembre 1872 :

Une gratification de 60 fr. est accordée à Ru a Taitaitauterru, instituteur suppléant de l'école de Pasa, comme témoignage de satisfaction pour les bons résultats qu'il a obtenus dans la classe des filles de l'école de Pasa ;

Une gratification de 50 fr. est accordée à Tinorua a Paromamus, aide-instituteur de l'école de Pasa, classe des garçons, à titre d'encouragement et comme témoignage de satisfaction pour la manière dont l'école de Pasa est dirigée ;

Une gratification de 50 fr. est accordée à Tindighne Menarii, instituteur suppléant du district de Pasa, à titre d'encouragement et comme témoignage de satisfaction pour la manière dont il dirige son école.

Le jeune Taata, élève de l'école catholique de Papara, ayant fait preuve d'une bonne instruction dans l'examen qu'il a subi en présence du Commandant, recevra comme prix la somme de 50 fr.

Le Commandant donne en outre un témoignage de satisfaction au père Ortaire, pour les bons résultats obtenus par lui dans l'école de Papara, qu'il dirige.

Ua Tomana no te mau fenua farii i Oceanie, te Ayvala o te Repupiritia i te mau fenua Totoiete.

TE PAATAA NEI :

Te fatiia hia 'tu nei te taata ra o Matau, no te matenoiga ra ei Vairoo, e fatiia i te bee tautai e te aua iio i roto i te oea ra i Mitirapa.

TAIRAVAO, te 14 tiaburi 1872.

GIRARD.

Ua Tomana no te mau fenua farii i Oceanie, te Ayvala o te Repupiritia i te mau fenua Totoiete.

TE PAATAA NEI :

Te fatiia hia 'tu nei te taata ra o Matau, no te matenoiga ra ei Vairoo, e fatiia i te bee tautai e te aua iio i roto i te oea ra i Mitirapa.

TAIRAVAO, te 14 tiaburi 1872.

GIRARD.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Service des Contributions.

MM. les négociants, débitants, marchands et patentés de toute classe des Iles Tahiti et Moorea, sont priés de vouloir bien s'adresser avant le 31 décembre 1872, au bureau du service des contributions, à Papeete, à l'effet de faire connaître les patentes qu'ils désirent conserver ou obtenir à partir du 1er janvier 1873.

Option pour la Nationalité française.

(Décrets du 10 mai et du 11 décembre 1872)

L'officier de l'état civil de la commune de Papeete, île Tahiti, centralisateur du service pour les Etats du Protectorat, a l'honneur de porter à la connaissance des personnes originaires des territoires cédés à l'Allemagne (Alsace-Lorraine) la forme dans laquelle il doit être procédé à l'option, des personnes qui y sont intéressées, et des avantages qu'il y sont attachés.

Dans les colonies françaises la déclaration d'option sera toujours faite à la mairie par l'intéressé, civil ou militaire, devant l'autorité civile (officier de l'état civil à Tahiti), aussi bien pour les corps de troupe, fonctionnaires et agents militaires et civils, etc., en service dans chaque colonie, que pour les équipages des bâtiments des stations locales ou de ceux qui viendraient en relâche. Il en sera naturellement de même à l'égard des personnes originaires des territoires annexés et qui pourraient être domiciliées ou de passage dans les colonies ; en ont, toutes les personnes qui originaires d'Alsace et Lorraine, c'est-à-dire *nées dans les territoires cédés*, tiennent à conserver la nationalité française, sont tenues d'en faire la déclaration devant l'autorité civile de la commune où elles se trouvent en résidence ou passage, sous peine d'être considérées comme ayant opté pour la nationalité allemande.

Il leur sera délivré un exemplaire imprimé et signé de cette déclaration, libellée suivant les formes prescrites par le grande des tableaux, ministériel de la science.

Les mineurs et les femmes mariées pourront également opter pour leur nationalité, avec l'assistance de leurs représentants légaux.

La convention additionnelle du 11 décembre 1871 ayant étendu le délai pour les options dans les colonies jusqu'au 1er octobre 1872, ces déclarations d'option seront reçues à Tahiti, commune de Papeete, tous les jours, de 1 heure à 3 heures du soir, dans la salle de l'état civil de la Maison Commune de Papeete, sise au palais de justice, à partir du 15 octobre 1872 jusqu'au 15 avril 1873.

Il résulte de ce qui précède que *tous ceux qui sont nés dans les territoires cédés, quels qu'en soient leur âge, leur sexe et leur domicile, ont tenus de faire une déclaration dans les délais prescrits, ils seront considérés comme Allemands ; et qu'au contraire tous ceux qui ne sont pas nés dans ces territoires n'ont aucune déclaration à faire et sont Français de plein droit.*

Avis.

Par décision de M. le Commandant en chef, Gouverneur de la station, le directeur des ponts et chaussées a été autorisé à délivrer au sieur Villard, propriétaire à Pirae, lequel est aux droits du sieur Labbé, le certificat prévu par l'arrêté du 20 juin 1863, afin de régulariser les travaux de pirses d'eau faits antérieurement à la publication dudit arrêté. Le certificat dont il s'agit n'ayant point été délivré en temps et lieu, liées que le propriétaire se soit conformé aux prescriptions dudit arrêté, la décision précitée du Commandant en conseil d'administration

Mai te au i te fastas raa a te Tomana ei raro ia i raro i te ravea ia i te apoo raa a te hau, ua fatiia hia 'ia o te hiaraatira no te mau ohipu purumu e te ea turu, e e tuu ato in M. Villard ra, o fau fenua i Pirae, o te hau i ia ia i te mau fastas a M. Labbé, te parau fatata i fastu hia i roto i te fauaa raa no te 20 no tiunu 1863, no te faatiaifaiaro raa e te mau ohipu no te fastabe rea papé i rave hia, hoo tau fasaa raa ra, no te mea ra e, nita taua parau fatita ra i tuu hia 'ia i te tau e au ai ra, a hauapo noe'i a te fata fenua i te mau vahi atoa i fastie hia i roto i taua fasaa raa ra ; te faatia hia

Archives PF-Messager-20/12/1872

tration subordonne sa délivrance à l'insertion de trois avis consécutifs dans le *Messager* de la colonie.

Les personnes qui auraient des oppositions à former contre la délivrance du certificat dont il s'agit auront à les produire par écrit, sur un registre qui sera mis pendant un mois à leur disposition, à partir du vendredi 6 décembre courant jusqu'au jeudi 9 janvier 1873, au secrétariat de l'Ordonnateur. 3—3

nei e te Tomana i roto i te haapao raa a te hau, e ia faatia hia, e ia toru ae nenei raa hia taua parau ra i roto i te *Vea*.

Te feia 'toa e patoi raa ta ratou i teie nei parau, e na roto mai ia i te parau papai, e i roto i te puta e haapao hia no te reira, e hope noa'e te avae hoe, mai te faraire mai a i te 6 no titema nei e tae noa 'tu i te mahana maha i te 9 no tenuare 1873, i te piha papai raa parau a te Orodonatero.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 20 décembre 1872.

Le Commandant Commissaire de la République, rappelé à Papeete par la mort prématurée de la jeune princesse Teriinui-ourumaona-iterai, petite-fille de la Reine, a dû interrompre sa tournée officielle, à son grand regret, sans avoir pu visiter les districts de Tiarei, Mahaena, Hitiaa, Afaahiti, Pueu et Tautira.

Dans tous les districts qu'il a visités, il a reçu des chefs, des députés et conseillers et de la population l'accueil le plus cordial. Aussi se fait-il un devoir d'exprimer toute sa satisfaction et sa reconnaissance des témoignages évidents de sympathie et d'affection qui lui ont été donnés. Il les considère comme s'adressant non à sa personne, mais surtout au gouvernement qu'il représente, à la France, toujours chère aux indigènes malgré ses malheurs, qu'il cherche par tous les moyens à faire aimer et respecter, ainsi que la Reine, dont le concours bienveillant ne lui a jamais fait défaut, par la population de ce charmant pays dont l'administration lui a été confiée et dont tous ses désirs et ses efforts ont pour but d'augmenter la prospérité. Il doit particulièrement remercier les cheffesses de Faaa et de Papara de la gracieuse et brillante réception qui lui a été faite dans ces districts.

Les troupes de la garnison qui l'accompagnaient n'ont pas été moins bien accueillies. Partout sur leur passage les populations les ont acclamées par des hourrahs de bienvenue et ont fraternisé avec elles. Nos soldats, reconnaissants et joyeux d'un accueil aussi amical, y ont répondu avec empressement et se sont toujours fait remarquer par leur bonne tenue et leur discipline. Ne voyant que des amis parmi les habitants des districts, qu'ils visitaient pour la première fois, officiers et soldats se sont fait un plaisir et un devoir de leur témoigner leur sincère sympathie et leur reconnaissance d'une hospitalité aussi bienveillante et aussi affectueuse.

Ces démonstrations de toute une population amie, laissée à sa propre initiative, répondent suffisamment aux insinuations perfides et aux basses calomnies qu'un ennemi inconnu du gouvernement a publiées dans un journal français, *l'Océan*, de Brest, sous un pseudonyme malheureusement trop connu à Tahiti. Ses accusations mensongères tombent d'elles-mêmes devant de pareilles marques de respect et d'affection ; elles ne méritent que le mépris des honnêtes gens, qui ne sont pas dominés par des idées exclusives et ne croient pas qu'il soit possible de changer subitement, sans transition, les mœurs de toute une population.

Le Commandant a pu constater dans cette tournée les progrès réalisés dans les districts. Depuis sa visite précédente, les cultures, surtout celle du cotonnier, y ont pris un grand développement, grâce à la facilité que la Caisse agricole offre aux indigènes et aux petits propriétaires pour la vente de leurs produits à un prix suffisamment rémunérateur. Les routes sont en général dans un état satisfaisant, que l'administration désire encore améliorer.

Les bâtiments publics sont presque partout dans un bon état d'entretien, et les maisons des indigènes laissent généralement peu à désirer. Dans quelques districts, particulièrement à Papeari, on remarque déjà de belles cases en bois à côté des cases modèles indigènes, qui présentent l'inconvénient de ne durer que quelques années et exigent, par suite, un travail presque continu.

En même temps que la richesse publique augmente, le bien-être de la population suit une marche également ascendante. Il en est de même de l'instruction publique, qui fait l'objet de toute la sollicitude du gouvernement ; car c'est en répandant l'instruction dans les districts que l'on arrivera à moraliser la population et à faire disparaître sa trop grande propension pour l'ivresse et les abus qui en sont la conséquence. Le R. P. Collette, curé de Papeete, a témoigné au Commandant, dans un discours qu'il lui a adressé lors de sa visite à l'école de Faaa, sa reconnaissance pour les encouragements que l'administration ne cesse d'accorder aux écoles et aux instituteurs. Les Frères et les Sœurs de Papeuriri lui ont adressé de semblables remerciments. Malheureusement les bons instituteurs sont rares et il est difficile à l'administration d'en former, malgré tous ses efforts et les récompenses qu'elle accorde, particulièrement aux instituteurs capables d'enseigner en même temps la langue tahitienne et la langue française.

A Taravao, après un jour de repos que les fatigues de la route avaient rendu absolument nécessaire, les troupes de la garnison, auxquelles s'était jointe la compagnie de débarquement de l'aviso à vapeur *Vaudreuil*, mouillé dans le port Phaëton, ont exécuté des manœuvres militaires et un simulacre de combat, qui paraît avoir beaucoup amusé les indigènes venus des districts de la presqu'île pour y assister.

Depuis longtemps le bruit du canon et de la mousqueterie n'avait retenti sur ce vaste plateau, si favorable aux exercices de ce genre. S'il s'y est fait entendre samedi dernier, il n'a du moins été le signal d'aucun malheur ; l'on n'a eu aucune victime à regretter, pas même le plus léger accident.

La population joyeuse regardait avec plaisir nos soldats et nos marins se développer en tirailleurs, se coucher à terre, s'avancer en rampant pour surprendre l'ennemi supposé ; puis se replier sur les réserves, tout en continuant le feu, lorsque l'artillerie, appuyée par l'infanterie, venait attaquer le fort, qui alors, répondant à l'attaque, ouvrait le feu sur les assiégeants.

M. le capitaine Roumy, qui avait le commandement des troupes et des marins, s'est très-bien acquitté des fonctions qui lui étaient confiées et a été parfaitement secondé par les officiers placés sous son commandement. Un ordre parfait n'a cessé de régner pendant toute la durée de ces exercices militaires, très-utiles à l'instruction des troupes, qui se sont terminés par un défilé général. La pluie est malheureusement survenue à ce moment, ce qui a un peu mouillé les curieux, sans quoi ce simulacre d'attaque contre le fort, qui a été une fête pour la population en même temps qu'un exercice nécessaire aux troupes, se serait passé sans le moindre contre-temps.

Le lendemain dimanche, le Commandant a réuni à déjeuner le prince Ariiaue, les chefs et les principaux habitants des districts voisins, ainsi que le commandant et les officiers du *Vaudreuil* et ceux qui l'accompagnaient. La plus grande cordialité n'a cessé de régner dans cette réunion, où les indigènes se sont fait remarquer par leur excellente tenue et ont exprimé au Commandant toute leur satisfaction de le voir visiter leurs districts. Pendant le repas, selon la coutume indigène, les *himene* d'Afaahiti et de Papeari ont formé des chœurs et exécuté des danses.

Les militaires et les marins qui avaient pris part aux exercices de la veille se sont aussi réunis au fort, où ils ont fraternisé dans un dîner en commun.

A trois heures, sur l'invitation du Commandant, chacun s'est retiré, et la journée se serait passée gaiement, sans aucun incident regrettable, si le soir la nouvelle de la mort de la jeune princesse Teriinui-ourumaona-iterai n'était venue jeter la tristesse dans tous les cœurs et arrêter les projets du lendemain.

Forcé de rentrer à Papeete, le Commandant a dû interrompre sa tournée et prendre passage, avec l'infanterie, sur le *Vaudreuil*, qui l'a ramené au chef-lieu.

Le bois de construction du Puget Sound.

Le *Bulletin*, de New York, a publié sur le commerce auquel donne lieu les bois de construction du Puget Sound l'article ci-joint qu'on ne lira pas sans intérêt :

On sait que, depuis quelques années, l'industrie des bois de construction s'est développée considérablement sur le nord de la côte du Pacifique, mais les intéressés seuls connaissent l'importance réelle des produits réalisés de ce chef.

Le bassin du Golfe du Puget, sur le territoire de Washington, est en partie couvert d'épaisses forêts de sapins, dits « pins d'Orégon, » d'une valeur inappréciable pour la construction des navires, entre autres. On en coupe beaucoup le long de l'eau. Les rivières qui se jettent dans le Golfe du Puget fournissent d'ailleurs de nombreuses forces hydrauliques pour le service des scieries.

On estime à 15,000 milles carrés l'étendue des terrains boisés situés à l'ouest du territoire de Washington, susceptible de donner 30,000 pieds de planches par acre, et il est probable que cette immense réserve ne va pas tarder à alimenter les marchés du monde entier.

Il résulte de documents officiels que les chargements de sapins provenant des districts du Golfe du Puget ont été en 1869 de 136,692,512 pieds. Pour les six mois expirés au 1er juillet 1871, ces chargements ont été de 118,856,561 pieds, ce qui ferait pour l'année 237,713,122. C'est là une augmentation qui sera probablement doublée en quatre ans. On sait que, cette année-ci, le mouvement des affaires a été entravé par suite de la rareté du tonnage et l'élévation du fret. Mais ces inconvénients ne tarderont pas à disparaître quand on saura que dans les ports du Puget Sound les navires trouveront des chargements complets. Le Sound est un grand port ayant une rive de 200 milles ramifiée par des baies, des canaux et des entrées dans toutes les directions ; il est aussi sûr qu'un étang. L'eau est profonde et les navires arriveront facilement aux scieries pour recevoir leur chargement.

Nous voyons dans les rapports de la douane que pendant les six derniers mois de l'année courante, on a dirigé des chargements sur presque toutes les parties accessibles du monde civilisé, sur Callao, Tahiti, Londres, le Mexique, l'Australie, la Russie, New York, la Chine, Valparaiso, Honolulu, Panama, Calcutta et Victoria.

A l'intérieur le débouché s'accroît tous les jours, en raison de ces villes nouvelles qui s'élèvent de toutes parts, comme Kalawa et Olaqua, tandis que des villes anciennes, telles que Seattle, Olympia, Portland reculent leurs limites. C'est le cas de faire remarquer que la construction du chemin de fer de Palama sur le Columbia, au Golfe du Puget, a donné une nouvelle impulsion au développement de toute cette région. Cette ligne compose la section Nord et Sud du Northern Pacific Railroad, et réunira les deux points extrêmes de la ligne principale. La concession de terres du Northern Pacific dans le territoire de Washington et de l'Orégon comprend plusieurs millions d'acres de ces forêts de sapins ; et la colonisation du pays qui progresse au fur et à mesure que s'avancent les travaux du chemin de fer ne peut manquer de développer encore la prospérité de l'industrie des bois de construction dans le territoire de Washington.

Archives PF-Messager-20/12/1872

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

L'inspection générale des élèves de l'école militaire de Saint-Cyr est achevée. L'inspecteur général de Montaudon a passé la grande revue d'honneur qui termine les opérations. Il était accompagné des inspecteurs particuliers, chargés d'examiner les élèves sur les différentes séries de connaissances exigées pour être nommé sous-lieutenant. A la suite de cette revue, les 800 élèves de Saint-Cyr ont exécuté des manœuvres d'ensemble de cavalerie et d'infanterie, puis des marches en bataille, des déploiements en tirailleurs et en peloton, et enfin ont exécuté le défilé final dans un ordre absolu. Cette fête de famille, qui réunit une dernière fois les élèves de seconde année avant leur dispersion dans l'armée, s'est terminée par la distribution de pistolets et de revolvers d'honneur à ceux des élèves qui ont obtenu des prix de tir. Ajoutons que l'inspecteur général et les inspecteurs particuliers ont pu rendre compte au ministre de la guerre que, malgré le nombre inusité de candidats se présentant à l'examen de sortie, le niveau des connaissances a été réellement supérieur à la moyenne ordinaire, et que la plupart des élèves se sont fait surtout remarquer par leur connaissance de la langue allemande.

— On a récemment mis à l'eau, dans le port de Cherbourg, un navire dont le nom rappelle l'une des plus heureuses pages des annales de la marine au dernier siècle. C'est une corvette à vapeur rapide, portant une machine de 450 chevaux et trois canons de gros calibre. Elle est en bois, d'un nouveau modèle, avec des formes d'une finesse excessive : sa vitesse ne sera pas moindre de 15 nœuds. Ce navire s'appelle la *Clochetterie*. C'était le nom d'un simple lieutenant de vaisseau qui, en 1778, commandait la frégate la *Belle-Poule*, et qui se risqua dans la Manche malgré les vingt vaisseaux de l'escadre de l'amiral Keppel, qui la bloquait. Jules de la Clochetterie n'hésita point à attaquer deux navires ennemis, l'*Aréthuse* et l'*Alerte*, qui avaient été détachés de l'escadre pour l'amariner ; et, en présence de cette escadre retenue par le calme, il écrasa si bien l'*Aréthuse*, d'un armement plus fort que la *Belle-Poule*, que la frégate anglaise dut abandonner, toute désemparée, le champ de bataille. Mais la victoire avait été chèrement achetée : 60 hommes de l'équipage et presque tous les officiers français étaient morts. La Clochetterie fut, pendant un mois, le lion de Versailles.

— On lit dans le *Temps* : Depuis 1867, la marine des Etats-Unis sonde annuellement les eaux du Gulf-Stream, et ces campagnes scientifiques, dirigées par M. Agassiz, enrichissent chaque jour de faits utiles l'histoire naturelle générale de la terre. L'Angleterre a saisi aussi l'importance de la question, et elle a organisé des croisières chargées de poursuivre l'œuvre de la Société royale de Londres. Mais si les premiers essais d'exploration des grandes profondeurs sont dus aux Américains, cette branche de la science peut être revendiquée par la France. En effet, dès 1866, MM. Perrier (de Pauillac) et de Folin conçurent l'idée d'un plan d'ensemble pour l'étude des sondages au double point de vue de l'hydrographie et de la faune. Ce plan, communiqué à divers savants étrangers, parmi lesquels nous citerons M. Agassiz, a été accueilli par eux et a servi de modèle aux explorations faites sur divers points du globe. Les publications de MM. Perrier et de Folin, avec le concours de divers savants, ont déjà donné de grands résultats ; en particulier, elles ont permis de reconnaître sur nos côtes de France des espèces animales qu'on croyait spéciales aux mers du Nord ou à l'Adriatique, et étagées à des profondeurs différentes. C'est là une œuvre dont l'importance ne saurait être contestée, et pour laquelle le concours de tous nos compatriotes est désirable.

— La police parisienne a opéré l'arrestation d'un individu qui exerçait une profession entièrement inconnue d'elle jusqu'à ce jour : il était marchand de corde de pendu. Il prétendait récolter les cordes de tous les suicidés de Paris, et les débitait aux imbéciles à raison de cinq francs le mètre. Ce n'était vraiment pas cher, étant donnée la puissance d'un talisman comme la corde de pendu ! Il résulte de ses confidences que c'était surtout chez les joueurs malheureux qu'il trouvait une clientèle : il vendait de quinze à dix-huit cents mètres de corde par an. Du reste, il avait une sorte de conscience : les cordes qu'il débitait n'avaient servi à aucune pendaison, à la vérité ; mais il les frottait très fort contre une vraie corde de pendu. Ce bizarre négociant n'exerçait pas sur la voie publique, mais en chambre. Ses clients se recrutaient par « connaissance » et venaient le trouver.

— Vous êtes-vous jamais demandé combien il pouvait y avoir de milliards de numéraire parmi toutes les nations du monde ? — Non. — Eh bien ! un amateur de statistique vient de faire ce travail, à propos de l'emprunt des trois milliards, et voici quel en est le résultat : Il y a sur la terre 83 milliards de numéraire ; cependant on n'en connaît que 53, d'où il faudrait conclure que le reste a été caché dans les entrailles du sol ou perdu dans les abîmes de la mer. D'après les auteurs qui se sont spécialement occupés des monnaies, c'est la France qui possède la plus grande quantité de numéraire. Forbonnais dit qu'en 1663, elle avait déjà pour 990 millions de monnaie en circulation ; en 1716, elle avait, selon les calculs de Law, 1 milliard et 200 millions. Au moment de la Révolution, le ministre Necker (il devait s'y connaître) évalue le numéraire de la France à 2 milliards et 200 millions. Depuis l'établissement du système décimal jusqu'à ces dernières années, il a été frappé, rien qu'en France, pour plus de 6 milliards et demi de monnaies tant en or qu'en argent ou en cuivre. Pendant la période comprise entre 1848 et 1871, il a été frappé en France, en Angleterre, en Belgique, en Autriche, en Italie et aux Etats-Unis, pour environ 14 milliards de monnaie. En résumé, la France doit posséder en ce moment de 6 à 8 milliards de numéraire.

— Une innovation pittoresque dans les habitudes parisiennes, c'est la *retraite aux cressonnières*. Depuis le commencement de l'été, rapporte la *Liberté*, la majeure partie de la classe des débilités va se mettre au vert dans les environs de la Marne et dans les villages des bords de la Seine, où sont établies les cressonnières qui alimentent les marchés de Paris. Ils y vont maintenant manger du cresson comme d'autres se rendent aux eaux des Pyrénées ou d'Allemagne. Depuis longtemps, la tradition avait appelé le cresson la *santé du corps* ; mais des cures récentes de maladies d'estomac, contractées pendant les mois débilitants du siége, ont donné un regain de vertu à cette herbe. Des brochures la chantent sur tous les tons, des prospectus l'indiquent aux malades peu fortunés, et enfin des affiches annoncent pompeusement la *saison aux cressonnières*. Quelques mots de statistique : Mille cressonnières établies dans les environs fournissent annuellement à Paris vingt millions de bottes de cresson.

Le Congrès de Statistique.

On écrit de Saint-Pétersbourg :

Le Congrès de Statistique a eu, le 21 août, une assemblée générale, présidée par le prince Lobanow, et où elle a entendu divers rapports de sections. Au nombre des rapports lus et sanctionnés par le vote du congrès, se place celui de M. de Semenow, motivé par le désir du commodore Maury, l'illustre promoteur de la physique de la mer, de voir organiser un vaste réseau d'observations sur l'état des moissons dans les différentes parties du globe, et inaugurer sur les continents un système à peu près pareil à celui qu'il est parvenu à établir pour les mers, où des milliers de navigateurs viennent en aide à l'observatoire central de Washington et fournissent des matériaux qui sont utilisés ensuite pour le bien de la marine et du commerce universel.

Sur la proposition de M. de Semenow, le congrès, prenant en considération la grande importance du plan de M. Maury pour le commerce, et notamment pour l'échange facile et régulier des céréales entre les différents pays, exprime sa sympathie pour les idées émises par ce savant, et invite MM. les délégués officiels du gouvernement à appeler l'attention des différentes institutions gouvernementales et des sociétés savantes sur l'importance de son projet et sur la nécessité de déterminer pour chaque pays le moyen de le réaliser.

Un autre rapport a roulé sur la statistique du choléra, de ce fléau qui a sévi, il y a quelque temps, avec assez d'intensité pour priver la Russie d'un certain nombre de statisticiens étrangers, et qui ne pourra être combattu avec quelque succès que lorsqu'il aura été étudié — ce qui est précisément du domaine de la statistique — dans ses manifestations variées.

La veille de la séance qui vient d'être résumée, les membres du congrès avaient été conduits sur des bateaux à vapeur à Cronstadt, puis à Peterhoff, dont les splendeurs, les jets d'eau, les galeries de tableaux font songer à Versailles.

Les membres du congrès doivent visiter aussi l'établissement de la compagnie de fonderie de fer de la Neva, dont les ateliers, par le nombre des ouvriers employés, par l'importance et la variété des travaux qui s'y accomplissent, présentent le plus grand intérêt.

A LA MER

Je m'en suis allé faire un petit tour à la mer, et c'est d'une des plus jolies stations de la côte normande que j'envoie cet article. Ne craignez rien ; je suis peu décrivant de ma nature, et je ne m'amuserai point à vous peindre la mer s'étalant, toute bleue, sous un beau soleil. C'est un spectacle que vous avez tous vu, et il faut être plus poëte que la nature ne m'a fait pour le rendre dans sa splendeur.

Je ne pouvais, tout en laissant errer mes yeux sur l'étendue, me défendre de réflexions qui sentent plutôt le journaliste. Non, vous ne pouvez vous imaginer comme tout ce monde qui m'entoure ici est loin des préoccupations qui nous agitent à Paris ! Je vois un assez grand nombre de feuilles publiques éparses sur les tables du Casino ; quelques Parisiens les ouvrent d'une main distraite, et les parcourent nonchalamment ; le reste de la population ne se doute même pas qu'elles existent. Quant aux affaires dont les journaux entretiennent le public, il est bien entendu que personne ne s'en soucie.

De toutes les luttes que nous soutenons, aucun bruit, aucun écho n'arrive dans ces lieux paisibles. Nous venons de faire tous ensemble au *XIXe Siècle* une assez rude campagne. Vous ne devineriez jamais le seul souvenir que j'en aie trouvé, celui d'un fait divers. Et comme j'étais un peu étonné que ce petit événement eût laissé de telles traces : — Ah ! c'est que le *Petit Journal* en a parlé, m'a-t-on dit ; il a reproduit votre article.

On achète volontiers le *Petit Journal* ; c'est là qu'une bonne moitié du peuple français se munit de renseignements politiques ; la plus grande partie de l'autre moitié n'en cherche nulle part, et s'en passe fort allègrement.

Je sais bien qu'il ne faut pas généraliser ces observations plus que de raison, que l'été et la mer ont je ne sais quoi de calmant, qui engourdit les âmes, et que cette indifférence peut n'être qu'une courte trêve.

Il est permis pourtant de croire que la province se désintéresse volontiers des affaires publiques, et qu'à mesure qu'on s'éloigne de Paris, les passions qui nous dévorent vont perdant de leur intensité, pour se réduire à rien. La plupart des Français vivent dans une terrible ignorance des choses qu'il leur serait le plus important de savoir, et cette ignorance, ils l'érigent en système ; ils s'en vantent. Chacun son métier, disent-ils, les vaches sont mieux gardées.

Oui, sans doute, mais encore faut-il avoir choisi pour les vaches un bon gardien, et cela n'est pas déjà si commode !

On part toujours de cette idée en France que la politique est une science abstruse, où ne doivent pénétrer qu'un très-petit nombre d'initiés, qui en célèbrent les mystères, loin de tout regard profane. — C'est à eux de gouverner ; qu'ils s'en tirent comme ils pourront. Pour nous, ne nous en mêlons pas, car nous n'y entendons rien. Vendons de notre mieux notre blé, notre vin et notre huile ; et par le mois de juillet, quand il fait trop chaud pour travailler, plantons-nous sur une chaise, à humer l'air frais de la mer. La bonne machine ira fort bien sans nous.

C'est qu'au contraire les affaires publiques — leur nom seul l'indique assez — sont ou devraient être les affaires de tout le monde ; c'est que la politique est de toutes les sciences celle qui se mêle le plus familièrement à notre vie de tous les jours, dont l'influence se fait sentir jusque dans les moindres détails de notre ménage.

Il s'agit d'acheter un simple pot-au-feu pour le dîner du soir, ou bien une robe pour le bal du sous-préfet. La viande et la soie ont doublé de prix ; c'est la politique qui en est cause. Affaires d'octrois ou de douanes ; elles ont été mal réglées par les personnes que vous aviez chargées de garder vos vaches, et c'est vous qui payez les pots cassés de la sottise qu'ils viennent de faire.

Archives PF-Messager-20/12/1872

Vous avez amassé quelques économies, et vous allez prendre de l'emprunt. Vous ferez bien sans aucun doute ; car c'est un placement excellent et patriotique tout ensemble. En retour de votre argent, l'Etat vous donnera du bon papier. Mais ce papier si sûr, ce papier que les étrangers eux-mêmes recherchent, que faut-il pour le changer en feuille sèche dans le tiroir de votre secrétaire ? Six mois de mauvaise politique.

Et lorsqu'un jour, voulant réaliser vos valeurs, vous ne trouverez plus un sou à la Bourse, continuerez-vous à dire que la politique ne vous regarde pas, que ce n'est pas votre affaire ?

Les femmes surtout ont ce préjugé : qu'elles ne s'occupent point de politique pour elles-mêmes, rien de mieux, puisque dans la société telle qu'elle est organisée aujourd'hui, leur intérêt se confond avec celui du chef de la famille. Mais elles usent de leur influence pour détourner leur mari du soin de la chose publique : C'est du temps perdu ! A quoi bon se mêler de toutes ces histoires ! On n'y attrape que des coups !

Oui, mais voilà qu'un jour le fils est obligé de partir, un fusil sur le dos, pour la frontière. Il revient avec une jambe ou un bras de moins. Ce membre qu'il a perdu, c'est la politique qui le lui a pris, et la mère, si elle était sage, aurait alors un amer regret de n'avoir pas compris plus tôt que la politique est l'affaire de tout le monde.

On ne saurait lui échapper, elle vient vous relancer jusque sous votre toit, et bouleverser votre humble ménage. Vous avez beau vous cacher, comme l'autruche imbécille, la tête entre deux pierres, afin de ne la pas voir, ce n'en est pas moins elle qui règle votre budget, j'entends le budget de votre modeste existence, qui décide de la façon dont seront élevés vos enfants : c'est elle enfin qui vous assure ces doux loisirs que vous passez à la mer, en l'oubliant.

Vous n'avez donc pas le droit de vous en désintéresser, et tous les proverbes du monde n'y feront rien. C'est de vos vaches qu'il s'agit ; gardez-les donc vous-mêmes.

Je ne demande pas assurément que vous viviez dans cette espèce de fièvre qui semble être devenue, à Paris, comme un état normal. Il y a de l'excès des deux côtés. Mais le vôtre, avec ses allures raisonnables et pacifiques, est le plus dangereux.

Si Paris est, ainsi que vous le prétendez, le grand trouble-fête et l'artisan de toutes les révolutions, c'est l'apathie de la province qui fait la partie si belle aux fauteurs de désordres. Les quelques milliers d'hommes qui ont chez nous accaparé la politique et qui s'en sont fait une spécialité ne sentent plus le besoin de compter avec une multitude qui s'est abandonnée elle-même, et qui attend son mot d'ordre de son préfet, lequel l'attend de son ministre. C'est donc à qui sera ministre.

Et vous criez ensuite à l'ambition, à la démagogie ! Mais les démagogues n'ont le champ libre que parce qu'on le leur cède. Tous ces bons bourgeois de province qui se sont retirés dans leur fromage ; tous ces riches bourgeois de Paris qui, durant ces mois d'été, n'ont conservé, des habitudes du boulevard, que le goût de la plaisanterie, et se raillent si gaiement eux-mêmes ; tous ces gens-là qui affirment que la vraie sagesse est de se laisser vivre, en écoutant le bruit de la marée qui monte, font le jeu de leurs adversaires.

Jamais je n'ai plus senti combien j'avais raison, quand je disais tout dernièrement à nos hommes politiques qui tiennent pour le bon sens et l'ordre de s'en aller à travers la France, de réunir les électeurs dans les banquets ou des meetings, de s'entretenir avec eux, d'échauffer leur zèle en les éclairant sur leurs intérêts et sur leurs devoirs.

Un journal, si admirablement écrit qu'il soit, ne suffit pas à galvaniser ces populations endormies. Il y faut la présence et la voix de l'orateur. Un discours, c'est un spectacle, et les Français en sont naturellement amoureux. Il donne à penser ; il fournit des sujets de conversation.

Et si vous saviez comme on en manque ici ! Le jour de mon arrivée, il y a eu un fort coup de vent, un grain qui a emporté une des tentes du Casino, après avoir tordu les bras de fer qui les retenaient.

Voilà quatre jours qu'on en parle.

Le beau temps, la pluie, la mer plus ou moins forte : voilà les seuls objets dont on s'occupe.

C'est une vie d'huîtres.

Souvenons-nous que le destin des huîtres est d'être mangées.

(XIXe Siècle.) FRANCISQUE SARCEY.

ANNONCES HYDROGRAPHIQUES

MER DE CHINE.

COTE EST.

Roche Hat-Loong, près de Tungao.

Le contre-amiral commandant en chef de la division navale des mers de Chine fait connaître qu'un steamer s'est échoué récemment sur un plateau de roche situé sur la route des bâtiments qui quittent le mouillage de Tungao pour contourner la pointe Breaker. Ce danger a été reconnu par la canonnière anglaise *Esk* ; c'est un plateau de roche de 1/2 mille d'étendue, sur lequel on a eu de 9 à 18 mètres d'eau. Vers le centre du plateau, il y a deux roches pointues, gisant Nord et Sud, et séparées par une distance de 45 mètres ; il n'y a que 3m3 d'eau sur ces têtes aux plus basses mers, tandis qu'autour de chacune on a eu des fonds de 11 mètres. Etant sur la tête du Nord, on a relevé : l'ilot en dedans de la pointe Breaker au N. 77° E., à 5 milles 5/10 ; le rocher Blanc au N. 18° E., à 1 mille ; la pagode du Nord au N. 25° O., à 5 milles 5/10, ce qui place ce danger par 22° 54' 30" N., 113° 59' 21" E.

Relèvements vrais. Variation nulle.

Cartes françaises nos 865, 907, 1434, 2363, 2604, et instruction no 373, page 121.

Bancs au large.

CÔTE N. O. DE BORNÉO.

Le navire de guerre anglais *Iron Duke*, allant de Singapoure à Labuan, a eu des sondes de 9m1 par 5° 5' N., 112° 20' E., à 4 milles 1/2 environ dans le N. N. O. des plateaux de Bruni ; on relevait l'extrémité Est des falaises de Bruni au S. 52° 10' E.

Le capitaine d'un navire qui fait le commerce entre Labuan et Singapoure a signalé l'existence d'un plateau semblable, à 16 milles environ au N. E. de celui trouvé par le *Iron Duke*, et par 5° 13' N., 112° 33' E. Cette position a été déterminée par des relèvements pris sur l'île Kuraman et sur le mont Pisang.

Le commandant George Robinson, du navire de guerre anglais *Rinaldo*, déclare également qu'en allant de Labuan à Manille, et se trouvant à 21 milles environ de la côte de Bornéo, le sondeur à main a crié tout à coup 12m8 d'eau, le brassiage diminuant à 9m1, le fond distinctement visible ; on voyait la décoloration de la mer de la tête du mât dans le Nord. Etant sur ce banc, on a relevé l'extrémité Ouest de l'île Gaya au S. 3° 30' E., et la montagne de Kini Balu au S. 60° 25' E. ; le fond de 9m1 étant par 6° 26' N., 113° 36' E.

Relèvements vrais. Variation : 1° 20' N. E. en 1872.

Voyez l'instruction no 447, pages 26, 140, et les cartes nos 1496, 2652, 2818, 865. — 20 juin 1872.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du jeudi 12 au mercredi 18 décembre 1872 inclus.

NAVIRE DE GUERRE ENTRÉ.

16 *décembre*. Aviso français à hélice *Vaudreuil*, 131 h. d'équipage, commandé par M. Lefèvre, capitaine de frégate, ven. de la côte ; passag., M. le Commandant Commissaire de la République, sa suite et les troupes expéditionnaires.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

14 *décembre*. Goël. du Protect. *Active*, de 21 ton., pat. Teariki, ven. de Haapape en 1 jour.
15 *décembre*. Goël. du Protect. *Whitey Brown*, de 17 ton., pat. Tamaterai, ven. d'Atimaono en 1 jour.
18 *décembre*. Brig-goël. du Protect. *Sir John Burgoyne*, de 100 ton., cap. Chase, ven. d'Atiu en 42 jours ; 9 passag., MM. Harris, Wilson, anglais, et 7 indigènes.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

12 *décembre*. Goël. du Protect. *Favorite*, de 69 ton., cap. Menzies, all. à Rairoa : 6 passag., M. Morand, français, et 5 indigènes.
12 *décembre*. Goël. du Protect. *Active*, de 21 ton., pat. Teariki, all. à Haapape.
18 *décembre*. Goël. du Protect. *Active*, de 21 ton., pat. Teariki, all. à Haapape.
18 *décembre*. Goël. du Protect. *Whitey Brown*, de 17 ton., cap. Tamaterai.

BATIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

16 *décembre*. Aviso français à hélice *Vaudreuil*, 132 h. d'équipage, commandé par M. Lefèvre, capitaine de frégate.

DE COMMERCE.

19 *septembre*. Brig du Protect. *Mahina*, de 227 ton., cap. McMillan.
6 *décembre*. Cütre du Protect. *Elgin*, de 42 ton., cap. Johnson.
18 *décembre*. Brig-goël. du Protect. *Sir John Burgoyne*, de 100 ton., cap. Chase.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEURIRI

Du 6 au 15 décembre 1872.

NAVIRES ENTRÉS.

8 *décembre*. Goël. du Protect. *Eugénie*, de 182 ton., cap. Reekie, ven. de Papeete.
13 *décembre*. Aviso français à hélice *Vaudreuil*, 135 h. d'équipage, commandé par M. Lefèvre, capitaine de frégate, ven. de Papeete en 1 jour : 1 passag., M. Thunot fils ; mouillé à Taravao.

NAVIRE SORTI.

13 *décembre*. Goël. du Protect. *Whitey Brown*, de 17 ton., pat. Tamaterai, all. à Papeete.

SUR RADE.

5 *septembre*. Goël. française *Margaret*, de 12 ton., pat. ——
8 *décembre*. Goël. du Protect. *Eugénie*, de 182 ton., cap. Reekie.
13 *décembre*. Aviso français à hélice *Vaudreuil*, commandé par M. Lefèvre, capitaine de frégate (mouillé à Taravao).

ANNONCES

M. L. Le Kergouat a l'honneur d'informer le public que dans le courant d'août 1872 il avait acquis de M. Labé cession de l'établissement Agaisse, sis à Papeete, rues de la Pologne et du Marché ; lequel établissement a été rétrocédé par M. Le Kergouat à M. J. Stergios par acte du 26 août dernier. 339

A VENDRE — Une machine à vapeur de la force de 16 chevaux, avec chaudière à condenseur ; — aussi un alambic de la contenance de 120 gallons. — S'adresser à M. Ruet, à Atiue, district de Punaauia. 340

L'indigène Roometua a Tumataaroa, demeurant à Paea, est dans l'intention de faire donation à Mme Pauline Chauvin de la terre Teponohu, sise dans le district de Paea. 336

Te opua nei te taata ra o Roometua a Tumataaroa, e tia i Paea, i te pupu atu na te vahine ra na Pauline Chauvin i te fenua ra o Teponohu, te vai i te mataeinaa ra i Paea.

L'indigène Roometua a Tumataaroa, demeurant à Paea, est dans l'intention de donner la terre Atoetemimi en échange de la terre Teponohu, appartenant à Faatea a Tumataaroa, toutes deux sises dans le district de Paea, et inscrites chacune sous leur nom aux nos 498 et 550.

Te opua nei te taata ra o Roometua a Tumataaroa, e tia i Paea, i te horoa 'tu i te fenua ra o Atoetemimi ei taui i te fenua ra o Teponohu na te taata ra na Faatea a Tumataaroa, te vai e piti atoa i Paea, e tomite hia i to raua tau ioa i na no 498 e te 550. 337

La femme Roovahine a Faaiere a Tetuaeaha, demeurant à Tautira, et dûment autorisée par son mari, fait connaître à tout le monde, et principalement aux habitants des sous-districts d'Atitia, Apuputoofa et Hiva, dans le district de Maatea à Moorea, qu'elle a mis le *tapu* sur tous les produits qui se trouvent actuellement et à venir sur les terres Apae, Urupararahi et Uruparaiti, Haaparu, Amatahiapo, Mouaitioroo, Terape et Teoreporepo, Teapapa, Taiatiere, Maamaa et Tamatanono, Teihituia, Heahea, Tevaiahia, Tauraapirae, Teopae, Temanavaotahiti, sises dans le district de Maatea à Moorea, tels que maiore, cocos, fei, etc., etc., et que toute personne qui ne tiendra pas compte du présent avis sera rigoureusement poursuivie devant les tribunaux.

Te faaite nei te vahine ra o Roovahine a Faaiere a Tetuaeaha, e tia i Tautira, e mai te faatia papu hia mai e te tane, i te taata 'toa, e i te mau taata e parahi i te mau mataeinaa rii ra i Atitia, Apuputoofa e Hiva, i te mataeinaa ra i Maatea i Moorea, e ua rahui aenei oia i te mau maa e te mau mea 'toa e vai i niaiho i te mau fenua ra o Apae, Urupararahi, e Uruparaiti, Haaparu, Amatahiapo, Mouaitioroo, Terape e Teoreporepo, Teapapa, Taiatiere, Maamaa e Tamatanono, Teihituia, Heahea, Tevaiahia, Tauraapirae, Teopae, Temanavaotahiti, te vai anae i te mataeinaa ra i Maatea i Moorea, mai te uru te haari e te fei, etc., etc., e te taata 'toa e ore e haapao mai i teienei parau faaite e faahapa uana hia ia i mua i te mau tiripuna. 338

PAPEETE. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

Archives PF-Messager-20/12/1872